

DOCUMENT N° 55

Résolution sur la présence de la langue française à l'Organisation de l'unité africaine (OUA)

L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, réunie à Luxembourg du 08 au 10 juillet 1997,

sur proposition de sa Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,

CONSIDÉRANT que les Sommets des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage et l'AIPLF accordent une attention particulière au rayonnement de la Francophonie dans le monde,

RAPPELANT les résolutions adoptées par l'Assemblée plénière de l'AIPLF et par les Sommets francophones sur la situation de la langue française dans les organisations internationales,

CONSIDÉRANT l'importance de la langue française en Afrique où elle est une des langues les plus parlées,

SALUANT les initiatives prises par le Secrétaire général de l'OUA visant à encourager la promotion et le rayonnement de la langue française au sein de l'organisation,

CONSIDÉRANT que la mise en oeuvre des objectifs de l'AIPLF, dans le contexte particulier de la région Afrique, renvoie à l'obligation de nouer des relations étroites et multiformes avec toutes les institutions africaines,

DEMANDE aux gouvernements et aux parlements africains francophones de prendre des initiatives en vue :

- de continuer à renforcer les activités entreprises dans le domaine de l'apprentissage et de l'utilisation du français au sein du Secrétariat général de l'OUA,
- de promouvoir une politique de présence francophone à l'OUA, notamment par l'action des ambassadeurs francophones et des associations des fonctionnaires dans les domaines culturel, social et éducatif,

RÉITÈRE en ce qui concerne la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU les recommandations relatives à l'usage du français dans cette organisation,

SOUHAITE vivement l'installation d'un bureau de l'ACCT à Addis-Abeba, à l'instar de New York et Genève,

INVITE l'Assemblée régionale Afrique à étudier les voies et moyens appropriés en vue de nouer des relations étroites et multiformes avec toutes les institutions africaines en général et l'OUA en particulier.